BUREAU VERITAS EXPLOITATION SAS
SOPHIA-ANTIPOLIS
2000 route des lucioles

06560 Valbonne

Rapport de repérage amiante avant réalisation de travaux dans un immeuble bâti

Article R4412-97 du Code du Travail, Norme NF X 46-020

REFERENCES MISSION

Rapport N° : 34199717/S1/1/AM-RTV_V1

Rédigé le : 24/09/2026

Référence au programme de travaux :
MAIL MAIL DE M. HALOIN réalisé le 07/09/2026 par M. HALOIN

DONNEUR D'ORDRE

DRFIP PACA 13

-Jérôme -HALOIN
22 RUE BORDE
13008 MARSEILLE 8EME ARRONDISSE

SITE D'INTERVENTION

AM - DRFIP 22 BORDE

22 RUE BORDE
13008 MARSEILLE 8EME ARRONDISSE

22 Borde

Latitude : 43.278500 / Longitude : 5.390000

Date(s) d'intervention(s) :
Le 11/09/2026



SYNTHESE DE CONCLUSION

SANS AMIANTE repéré

OPERATEUR(S) DE REPERAGE

Prénom Nom	Fonction	Compétence	Signataire du rapport
Fateh BOUFENCHOUCHE	Diagnostiqueur	Certification N° B2C 1250	Fateh BOUFENCHOUCHE

Le présent rapport comporte 33 pages, dont 20 pages d'annexes. Il ne peut être reproduit qu'intégralement.

Copyright BUREAU VERITAS

SOMMAIRE

1. PROGRAMMES ET PÉRIMÈTRE DE LA MISSION **3**
1.1. Programme de travaux défini par le donneur d'ordre 3
1.2. Programme de repérage défini par l'opérateur de repérage 3
1.3. Périmètre de repérage défini par l'opérateur de repérage 5

2. CONCLUSIONS **6**
2.1. Obligations réglementaires 7

3. INFORMATIONS GENERALES **8**
3.1. Immeuble bâti objet de la mission 8
3.2. Parties prenantes 8

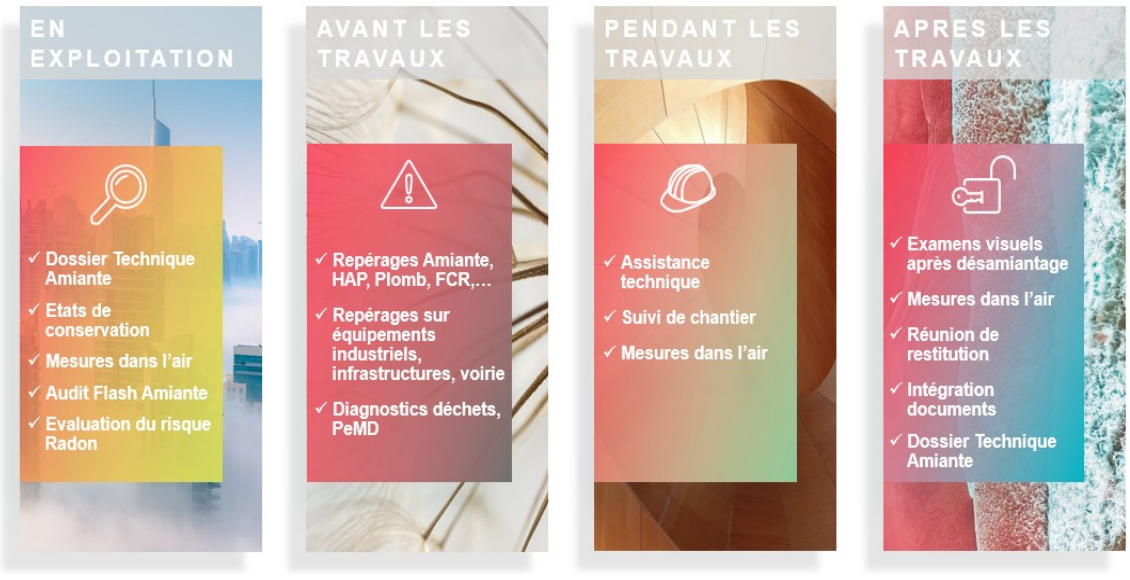
4. DESCRIPTION DE LA MISSION DE REPERAGE **8**
4.1. Références réglementaires 8

5. CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE **9**
5.1. Date(s) de visite(s) 9
5.2. Ecarts, adjonctions ou suppressions à la norme NF X46-020 9
5.3. Conditions spécifiques 9
5.4. Documents remis par le donneur d'ordre ou disponibles lors de la visite 9

6. RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE **10**
6.1. Matériaux et produits repérés 10

7. ANNEXES **14**
7.1. Parties d'immeuble bâti visitées 14
7.2. Photos prélèvements 15
7.3. Attestation d'assurance 16
7.4. Certificat de compétence 18
7.5. Croquis de repérage 19
7.6. Rapport d'analyse du laboratoire 27

BUREAU VERITAS vous accompagne durant toutes les phases de vos projets



1. PROGRAMMES ET PÉRIMÈTRE DE LA MISSION

1.1. Programme de travaux défini par le donneur d'ordre

Selon le(s) document(s) remis par le donneur d'ordre, le programme des travaux prévus est le suivant :

Description succincte du programme des travaux
traversées des dalles et des traversées de parois en béton des réseaux Eaux Usées et (ou) des réseaux eaux pluviales (les 2 étant réalisés de la même manière)

1.2. Programme de repérage défini par l'opérateur de repérage

Il définit les ouvrages de la construction et parties d'ouvrages de l'annexe 1 de l'arrêté du 16/07/2019 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations réalisées dans les immeubles bâtis, impactés par les travaux prévus.

Le présent repérage concerne uniquement les produits ou matériaux identifiés comme concernés directement ou indirectement par les travaux au vu des informations fournies par le donneur d'ordre.

Dans le cas où des produits et matériaux susceptibles de contenir de l'amiante, n'ont pas fait l'objet de recherche d'amiante car non identifiés comme concernés par les travaux prévus au vu des informations fournies préalablement au repérage, il conviendra que le donneur d'ordre fasse effectuer des investigations supplémentaires ultérieures.

Ouvrages et parties d'ouvrages de l'annexe 1 de l'arrêté du 16/07/2019 concernés par les travaux prévus

Ouvrages de la construction	Parties d'ouvrages
03 - Parois verticales intérieures	
Cloisons (légères et préfabriquées)	Bandes calicot verticales, Bourre en vrac cloisons, Enduits finition plaques de plâtre verticales, Enduits projetés cloisons, Enduits projetés/talochés cloisons, Flocages, Isolants intérieurs fibreux, Jonctions panneaux, Panneaux cloisons, Peinture cloisons, Plots de colle cloisons, Sous couches tissus muraux
Gaines et coffres verticaux	Bandes calicot gaines, Enduits finition gaines plaques de plâtre, Enduits lissage/ragréage gaines, Enduits projetés gaines, Enduits projetés/talochés gaines, Flocages gaines, Jonctions panneaux, Panneaux
Murs et cloisons maçonnées "en dur"	Coffrages perdus, Enduits lissage/ragréage murs, Enduits projetés murs, Enduits projetés/talochés murs, Flocages murs, Fourreaux, Joints coupe-feu, Joints d'assemblage, Joints de dilatation, Peinture murs, Revêtements durs
04 - Plafonds et faux plafonds	
Gaines et coffres horizontaux	Bandes calicot gaines, Enduits finition gaines plaques de plâtre, Enduits lissage/ragréage gaines, Enduits projetés gaines, Enduits projetés/talochés gaines, Flocages gaines, Jonctions entre panneaux, Jonctions entre panneaux (tresses), Panneaux, Panneaux collés, Panneaux vissés
Plafonds	Bandes calicot plafonds, Coffrages perdus, Colles carrelage, Enduits finition plafonds plaques de plâtre, Enduits lissage/ragréage plafonds, Enduits projetés plafonds, Enduits projetés/talochés plafonds, Flocages plafonds, Fourreaux, Joints carrelage, Joints de dilatation, Panneaux collés plafonds, Panneaux vissés plafonds, Peintures intumescentes, Peintures plafonds, Plots de colle plafonds, Primaires d'accrochage plafonds, Rebouchages trémie, Résines, Revêtements bitumineux, Sous couches tissus plafonds

Ouvrages de la construction	Parties d'ouvrages
05 - Planchers et planchers techniques	
Revêtements de sol	Colles bitumineuses, Colles carrelage, Colles non bitumineuses, Dalles de sol, Enduit de cuvelage, Fourreaux, Joints cantonnement planchers, Joints carrelage, Joints dilatation/assemblage, Moquettes, Nez de marche, Peintures sol, Plaques fibrociment sol, Primaires d'accrochage, Ragréages, Rebouchages autour de conduits , Revêtements de sols sportifs, Sols coulés à base ciment , Sous couche moquette, Sous-couches revêtements souples

1.3. Périmètre de repérage défini par l’opérateur de repérage

Au vu du descriptif des travaux prévus, les parties de bâtiment objets de la mission sont les suivantes :

Partie(s) du bâtiment :

0

2. CONCLUSIONS

Dans le cadre de la mission objet du présent rapport, il n'a pas été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante.

2.1. Obligations réglementaires

Si le donneur d'ordre n'est pas le propriétaire de l'immeuble bâti concerné par la mission de repérage, il adresse à ce dernier une copie du rapport établi par l'opérateur de repérage.

En cas de mission de repérage portant sur une partie privative d'un immeuble collectif à usage d'habitation, son propriétaire met à jour le contenu du « dossier amiante – parties privatives » (DAPP) prévu à l'article R. 1334-29-4 I du Code de la Santé Publique, en y intégrant les données issues du rapport ou du pré-rapport de repérage amiante avant travaux. Il tient à disposition et communique, ce DAPP ainsi complété, selon les modalités prévues au II de l'article R. 1334-29-4 du code de la santé publique.

En cas de mission de repérage portant sur les parties communes d'un immeuble collectif à usage d'habitation ou sur un immeuble non utilisé à fin d'habitation, son propriétaire met à jour le contenu du « dossier technique amiante » (DTA) prévu au I de l'article R. 1334-29-5 du Code de la Santé Publique ainsi que de sa fiche récapitulative, en y intégrant les données issues du rapport ou du pré-rapport de repérage amiante avant travaux. Il tient à disposition et communique ce DTA, ainsi complété, selon les modalités prévues au II de l'article R. 1334-29-5 du code de la santé publique.

En cas de mission de repérage portant sur tout ou partie d'un immeuble d'habitation ne comprenant qu'un seul logement, son propriétaire conserve le rapport ou le pré-rapport restituant les conditions de réalisation et les conclusions de cette recherche d'amiante. Il communique ce rapport, sur leur demande, à toute personne physique ou morale appelée à effectuer des travaux dans l'immeuble bâti ainsi qu'aux agents de contrôle de l'inspection du travail mentionnés à l'article L. 8211-1 du Code du Travail, aux agents du service de prévention des organismes de sécurité sociale et, en cas d'opération relevant du champ de l'article R. 4534-1 du Code du Travail, de l'organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics.

3. INFORMATIONS GENERALES

3.1. Immeuble bâti objet de la mission

Adresse : AM - DRFIP 22 BORDE
22 RUE BORDE
13008 MARSEILLE 8EME ARRONDISSE

Bâtiment	Fonction principale	Classement	Date permis de construire ou année de construction	Année de réhabilitation ou description des modifications
AM - DRFIP 22 BORDE	Administrations, bureaux	Autres	Sans informations fournies par le donneur d'ordre, la date d'obtention du permis de construire est présumée être inférieure au 1 juillet 1997	Non-communiqué

3.2. Parties prenantes

Contact	Qualité	Société	Adresse	Coordonnées
-Jérôme -HALOIN	Donneur d'ordre	DRFIP PACA 13	22 RUE BORDE 13008 MARSEILLE 8EME ARRONDISSE	0610138697
DRFIP PACA 13	Propriétaire	/	/	/
jerome HALOIN	Accompagnateur, Détenteur du DTA, Gestionnaire	DRFIP PACA 13	16 RUE BORDE 13008 MARSEILLE	+33 6 10 13 86 97 - jerome.haloin@dgfip.finances.gouv.fr

4. DESCRIPTION DE LA MISSION DE REPERAGE

Ce rapport est établi dans le cadre du repérage des matériaux et produits impactés par les travaux listés en annexe de l'arrêté du 16/07/2019, en vue de la réalisation de l'évaluation initiale du risque amiante.

4.1. Références réglementaires

- Code du travail : articles L4412-2, R4412-97,
- Décret n°2017-899 du 9 mai 2017 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations,
- Arrêté du 16/07/2019 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations réalisées dans les immeubles bâtis,
- Norme NF X 46-020 du 5 août 2017 : Repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante dans les immeubles bâtis.

5. CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE

5.1. Date(s) de visite(s)

Le 11/09/2026

5.2. Ecarts, adjonctions ou suppressions à la norme NF X46-020

Absence de documents, d'informations concernant :

- Les dates de délivrance du permis de construire ou des années de construction
- Les années de modification ou de réhabilitation
- La construction, les caractéristiques particulières des locaux, les modifications survenues dans les locaux, les dates et la nature des travaux réalisés (réparation, restauration, entretien, réhabilitation…)

5.3. Conditions spécifiques

- Présence d'occupant lors de la visite (pas d'évacuation temporaire)
- Encombrement de mobilier ou d'équipement lors de la visite (pas d'évacuation temporaire)

5.4. Documents remis par le donneur d'ordre ou disponibles lors de la visite

Objet / Type de document	Auteur	Date	Référence	Conclusions (si rapport de repérage)
MAIL	M. HALOIN	07/09/2026	MAIL DE M. HALOIN	/

Les résultats antérieurs en matière de recherche d'amiante utilisés pour la réalisation du repérage, communiqués dans le cadre de la présente mission, sont réputés satisfaire aux exigences imposées par les textes en matière de diagnostics, constats et repérages amiante.

6. RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE

6.1. Matériaux et produits repérés

Abréviations du tableau :

ZPSO = Zone Présentant des Similitudes d'Ouvrage
Pxx P = Prélèvement n°xx Positif, contenant de l'amiante
Pxx N = Prélèvement n°xx Négatif, ne contenant pas d'amiante
xx_ant = Prélèvement réalisé lors d'un repérage antérieur
Sxx = Sondage n°xx
xx* = élément témoin de la ZPSO
Nota : Hormis pour l'élément témoin, tout prélèvement est précédé d'un sondage

Critères de décision :
AN = Analyse
DC = Document consulté
MA = Marquage
PN = Ne contient pas d'amiante par nature

Localisation	Ouvrage	Matériau / Produit	Aspect	Couleur	N° ZPSO	N° Prél.	N° Sond.	Critère de décision	Observation	Présence amiante
22 RUE BORDE -> RDC	Conduits	Conduits	PVC	/	4	/	/	PN	pvc	Non
	Conduits	Conduits	Métallique	/	5	/	/	PN	métal	Non
22 RUE BORDE -> RDC -> locaux techniques	Conduits	Conduits	PVC	/	4	/	/	PN	pvc	Non
	Conduits	Conduits	Métallique	/	5	/	/	PN	métal	Non
22 RUE BORDE -> Etage 1	Conduits	Conduits	PVC	/	4	/	/	PN	pvc	Non
	Conduits	Conduits	Métallique	/	5	/	/	PN	métal	Non

Localisation	Ouvrage	Matériau / Produit	Aspect	Couleur	N° ZPSO	N° Prél.	N° Sond.	Critère de décision	Observation	Présence amiante
22 RUE BORDE -> Etage 1 -> locaux techniques	Conduits	Conduits	PVC	/	4	/	/	PN	pvc	Non
	Conduits	Conduits	Métallique	/	5	/	/	PN	métal	Non
22 RUE BORDE -> Etage 2	Conduits	Conduits	PVC	/	4	/	/	PN	pvc	Non
	Conduits	Conduits	Métallique	/	5	/	/	PN	métal	Non
22 RUE BORDE -> Etage 2 -> locaux techniques	Plafonds	Enduits projetés/talochés plafonds	Ciment	Beige, Gris	3	P5* N	/	AN	/	Non
	Plafonds	Enduits projetés/talochés plafonds	Ciment	Beige, Gris	3	P6 N	/	AN	/	Non
	Revêtements de sol	Sols coulés à base ciment	Ciment	Beige, Gris	1	P1* N	/	AN	/	Non
	Revêtements de sol	Sols coulés à base ciment	Ciment	Beige, Gris	1	P2 N	/	AN	/	Non
	Murs et cloisons maçonnées "en dur"	Enduits projetés/talochés murs	Ciment	Beige, Gris	2	P3* N	/	AN	/	Non
	Murs et cloisons maçonnées "en dur"	Enduits projetés/talochés murs	Ciment	Beige, Gris	2	P4 N	/	AN	/	Non
	Conduits	Conduits	PVC	/	4	/	/	PN	pvc	Non
	Conduits	Conduits	Métallique	/	5	/	/	PN	métal	Non
22 RUE BORDE -> Etage 3	Conduits	Conduits	PVC	/	4	/	/	PN	pvc	Non

Localisation	Ouvrage	Matériau / Produit	Aspect	Couleur	N° ZPSO	N° Prél.	N° Sond.	Critère de décision	Observation	Présence amiante
22 RUE BORDE -> Etage 3	Conduits	Conduits	Métallique	/	5	/	/	PN	métal	Non
22 RUE BORDE -> Etage 3 -> locaux techniques	Conduits	Conduits	PVC	/	4	/	/	PN	pvc	Non
	Conduits	Conduits	Métallique	/	5	/	/	PN	métal	Non
22 RUE BORDE -> Etage 4	Conduits	Conduits	PVC	/	4	/	/	PN	pvc	Non
	Conduits	Conduits	Métallique	/	5	/	/	PN	métal	Non
22 RUE BORDE -> Etage 4 -> locaux techniques	Conduits	Conduits	PVC	/	4	/	/	PN	pvc	Non
	Conduits	Conduits	Métallique	/	5	/	/	PN	métal	Non
22 RUE BORDE -> Etage 5	Conduits	Conduits	PVC	/	4	/	/	PN	pvc	Non
	Conduits	Conduits	Métallique	/	5	/	/	PN	métal	Non
22 RUE BORDE -> Etage 5 -> locaux techniques	Conduits	Conduits	PVC	/	4	/	/	PN	pvc	Non
	Conduits	Conduits	Métallique	/	5	/	/	PN	métal	Non
22 RUE BORDE -> Etage 6	Conduits	Conduits	PVC	/	4	/	/	PN	pvc	Non
	Conduits	Conduits	Métallique	/	5	/	/	PN	métal	Non

Localisation	Ouvrage	Matériau / Produit	Aspect	Couleur	N° ZPSO	N° Prél.	N° Sond.	Critère de décision	Observation	Présence amiante
22 RUE BORDE -> Etage 6 -> locaux techniques	Conduits	Conduits	PVC	/	4	/	/	PN	pvc	Non
	Conduits	Conduits	Métallique	/	5	/	/	PN	métal	Non

7. ANNEXES

7.1. Parties d'immeuble bâti visitées

La liste ci-dessous présente les parties d'immeuble inspectées dans le cadre de la mission confiée à BUREAU VERITAS.
Il appartient au donneur d'ordre ou à son représentant, seule personne à même d'avoir une parfaite connaissance des lieux, de signifier à BUREAU VERITAS. toute omission, erreur ou incohérence éventuelle dans l'identification des locaux ou zones figurant à un titre ou à un autre dans le présent rapport.

Localisation	Descriptif sol / mur / plafond
22 RUE BORDE	/
22 RUE BORDE -> RDC	/
22 RUE BORDE -> RDC -> locaux techniques	/
22 RUE BORDE -> Etage 1	/
22 RUE BORDE -> Etage 1 -> locaux techniques	/
22 RUE BORDE -> Etage 2	/
22 RUE BORDE -> Etage 2 -> locaux techniques	/
22 RUE BORDE -> Etage 3	/
22 RUE BORDE -> Etage 3 -> locaux techniques	/
22 RUE BORDE -> Etage 4	/
22 RUE BORDE -> Etage 4 -> locaux techniques	/
22 RUE BORDE -> Etage 5	/
22 RUE BORDE -> Etage 5 -> locaux techniques	/
22 RUE BORDE -> Etage 6	/
22 RUE BORDE -> Etage 6 -> locaux techniques	/

7.2. Photos prélèvements

P1	ZPSO 1
22 RUE BORDE -> Etage 2 -> locaux techniques	
	
Revêtements de sol -> Sols coulés à base ciment	

P2	ZPSO 1
22 RUE BORDE -> Etage 2 -> locaux techniques	
	
Revêtements de sol -> Sols coulés à base ciment	

P3	ZPSO 2
22 RUE BORDE -> Etage 2 -> locaux techniques	
	
Murs et cloisons maçonnées "en dur" -> Enduits projetés/talochés murs	

P4	ZPSO 2
22 RUE BORDE -> Etage 2 -> locaux techniques	
	
Murs et cloisons maçonnées "en dur" -> Enduits projetés/talochés murs	

P5	ZPSO 3
22 RUE BORDE -> Etage 2 -> locaux techniques	
	
Plafonds -> Enduits projetés/talochés plafonds	

P6	ZPSO 3
22 RUE BORDE -> Etage 2 -> locaux techniques	
	
Plafonds -> Enduits projetés/talochés plafonds	

7.3. Attestation d'assurance

Allianz

Attestation d'assurance

Nous soussignés, **Allianz Global Corporate & Specialty SE** - Succursale en France - 1 Cours Michelet – CS 30051 - 92076 Paris La Défense Cedex, (« la Compagnie ») certifions par la présente que la société :

Bureau Veritas S.A.
Tour Alto, 4 Place des Saisons
92400 Courbevoie

agissant tant pour son compte que pour le compte de sa filiale,

Bureau Veritas Exploitation S.A.S.
4 Place des Saisons
92400 Courbevoie

a souscrit auprès de notre compagnie la police n° **FRL001575** garantissant les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile pouvant lui incomber dans l'exercice de ses activités garanties et notamment :

Missions travaux :

- Repérage amiante avant travaux / démolition (tout domaine d'activité)
- Mise à jour des documents de traçabilité et de cartographie amiante (DTA, DAPP, DT navire, DTCA autres domaines d'activité)
- Examen visuel des surfaces traitées (tout domaine d'activité)
- Repérage du plomb avant travaux (tout domaine d'activité)
- Diagnostic des produits, équipements, matériaux et déchets (tout domaine d'activité)
- Etat parasitaire
- Etat relatif à la présence de termite
- Diagnostic mérule

Missions exploitation :

- Diagnostics amiante et inventaires des matières dangereuses à bord des navires et matériel flottant
- Repérage amiante pour intégration aux documents de traçabilité et de cartographie amiante (pour DTA, DAPP, DT navire, DTCA autres domaines d'activité)
- Création ou mise à jour des documents de traçabilité et de cartographie amiante (DTA, DAPP, DT navire, DTCA autres domaines d'activité)
- Evaluation de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante
- Diagnostic et dépistage du radon dans les bâtiments, cavités, lieux souterrains, recherche des sources, voies d'entrées et de transfert, mesure de flux d'exhalation des sols
- Diagnostic technique global
- Diagnostic accessibilité

Missions transaction / location :

- Repérage amiante pour établissement du constat vente
- Constat des risques d'exposition au plomb
- Etat relatif à la présence de termite
- Diagnostic de performance énergétique
- Etat de l'installation intérieure d'électricité
- Etat de l'installation intérieure de gaz
- Mesurages Carrez - Boutin
- Etat des risques

Allianz Global Corporate & Specialty SE
Succursale en France
1 cours Michelet - CS 30051
92076 Paris La Défense Cedex
487 424 608 RCS Nanterre
N° TVA intracommunautaire *FR*
00 487 424 608

Siège social :
Königinstrasse 28
80802 Munich
Allemagne

Société Européenne immatriculée en Allemagne sous le N° HRB 208312
Entreprise soumise au contrôle de la Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht
Graurheindorfer Strasse 108 - 53117 Bonn, Allemagne

www.agcs.allianz.com

Allianz

Attestation d'assurance

Autres missions :

- Assistance technique amiante et plomb
- Prélèvement et analyse de matières dangereuses

La garantie s'exerce à concurrence des montants ci-après :

RESPONSABILITÉ CIVILE EXPLOITATION:

Tous dommages confondus
(corporels, matériels et immatériels consécutifs ou non) **1'000'000 EUR** par sinistre et par année d'assurance

Période d'assurance : du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2026 inclus.

La présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit et ne saurait engager la Compagnie au- delà des clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère.

Le contenu de la présente attestation ne peut en aucun cas être considéré ou interprété comme dérogeant ou modifiant l'une des conditions ou dispositions de la police ci-dessus mentionnée.

Fait à Paris La Défense, le 23 décembre 2025.
Pour la compagnie

Allianz
Allianz Global Corporate & Specialty SE
Succursale en France
1 Cours Michelet
CS 30051
92076 Paris La Défense
487 424 608 RCS Nanterre

Signed by: LORENZO BATTISTI
EMail: lorenzo.battisti1@allianz.com
Signing time: 23-12-2025 10:46:58
IP address: 165.225.202.119

Allianz Global Corporate & Specialty SE
Succursale en France
1 cours Michelet - CS 30051
92076 Paris La Défense Cedex
487 424 608 RCS Nanterre
N° TVA intracommunautaire *FR*
00 487 424 608

Siège social :
Königinstrasse 28
80802 Munich
Allemagne

Société Européenne immatriculée en Allemagne sous le N° HRB 208312
Entreprise soumise au contrôle de la Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht
Graurheindorfer Strasse 108 - 53117 Bonn, Allemagne

www.agcs.allianz.com

7.4. Certificat de compétence

cofrac
CERTIFICATION DE PERSONNES
Accréditation n°4-0557 PORTÉE DISPONIBLE SUR www.cofrac.fr

B2C
Bureau Contrôle Certification

N° de certification
B2C 1250

CERTIFICATION DE PERSONNES
attribuée à :

Fateh BOUFENCHOUCHE
Dans les domaines suivants :

Amiante sans mention : Secteur B - certification des personnes réalisant des missions de repérage et de diagnostic de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante
Obtenue le : 27/06/2024 — **Valable jusqu'au :** 26/06/2031*
Arrêté du 1er juillet 2024 définissant les critères de certification des diagnostiqueurs intervenant dans les domaines du diagnostic amiante, électricité, gaz, plomb et termite, de leurs organismes de formation et les exigences applicables aux organismes de certification

Amiante avec mention : Secteur Bbis : certification des personnes réalisant des missions de repérage et de diagnostic de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante
Obtenue le : 27/06/2024 — **Valable jusqu'au :** 26/06/2031*
Arrêté du 1er juillet 2024 définissant les critères de certification des diagnostiqueurs intervenant dans les domaines du diagnostic amiante, électricité, gaz, plomb et termite, de leurs organismes de formation et les exigences applicables aux organismes de certification

Plomb sans mention : Secteur A - Certification de personnes réalisant des constats de risque d'exposition au plomb (CREP)
Obtenue le : 31/05/2024 — **Valable jusqu'au :** 30/05/2031*
Arrêté du 1er juillet 2024 définissant les critères de certification des diagnostiqueurs intervenant dans les domaines du diagnostic amiante, électricité, gaz, plomb et termite, de leurs organismes de formation et les exigences applicables aux organismes de certification

Certification DPE sans mention : Secteur D - certification des personnes réalisant des diagnostics de performance énergétique d'habitations individuelles et de lots dans des bâtiments à usage principal d'habitation et des attestations de prise en compte de la réglementation thermique
Obtenue le : 27/06/2024 — **Valable jusqu'au :** 26/06/2031*
Arrêté du 20 juillet 2023 définissant les critères de certification des diagnostiqueurs intervenant dans le domaine du diagnostic de performance énergétique, de leurs organismes de formation et les exigences applicables aux organismes de certification et modifiant l'arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification

Certification DPE avec mention : Secteur Dbis - certification des personnes réalisant des diagnostics de performance énergétique d'immeubles ou de bâtiments à usage principal autre que d'habitation
Obtenue le : 27/06/2024 — **Valable jusqu'au :** 26/06/2031*
Arrêté du 20 juillet 2023 définissant les critères de certification des diagnostiqueurs intervenant dans le domaine du diagnostic de performance énergétique, de leurs organismes de formation et les exigences applicables aux organismes de certification et modifiant l'arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification

Électricité : Secteur F - certification des personnes réalisant l'état des installations intérieures d'électricité
Obtenue le : 18/06/2024 — **Valable jusqu'au :** 17/06/2031*
Arrêté du 1er juillet 2024 définissant les critères de certification des diagnostiqueurs intervenant dans les domaines du diagnostic amiante, électricité, gaz, plomb et termite, de leurs organismes de formation et les exigences applicables aux organismes de certification

Gaz : Secteur E - certification des personnes réalisant l'état des installations intérieures de gaz
Obtenue le : 31/05/2024 — **Valable jusqu'au :** 30/05/2031*
Arrêté du 1er juillet 2024 définissant les critères de certification des diagnostiqueurs intervenant dans les domaines du diagnostic amiante, électricité, gaz, plomb et termite, de leurs organismes de formation et les exigences applicables aux organismes de certification

Termites : Secteur C - certification des personnes réalisant l'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment, en métropole
Obtenue le : 18/06/2024 — **Valable jusqu'au :** 17/06/2031*
Arrêté du 1er juillet 2024 définissant les critères de certification des diagnostiqueurs intervenant dans les domaines du diagnostic amiante, électricité, gaz, plomb et termite, de leurs organismes de formation et les exigences applicables aux organismes de certification

Fait à STRASBOURG, le 25 mars 2026

Gérant
STEGER Alexandre

B2C Bureau Contrôle Certification 24 rue des Prés 67380 LINGOLSHEIM

*Sous réserve du respect des dispositions contractuelles et des résultats positifs de la surve
La conformité de cette certification peut être vérifiée sur le site : www.b2c-france.cor

24 rue des Prés • 67380 LINGOLSHEIM • Tél : 03 88 22 21 97 • **e-mail : B.2.C@outlook.com** • **www.b2c-france.com**

7.5. Croquis de repérage

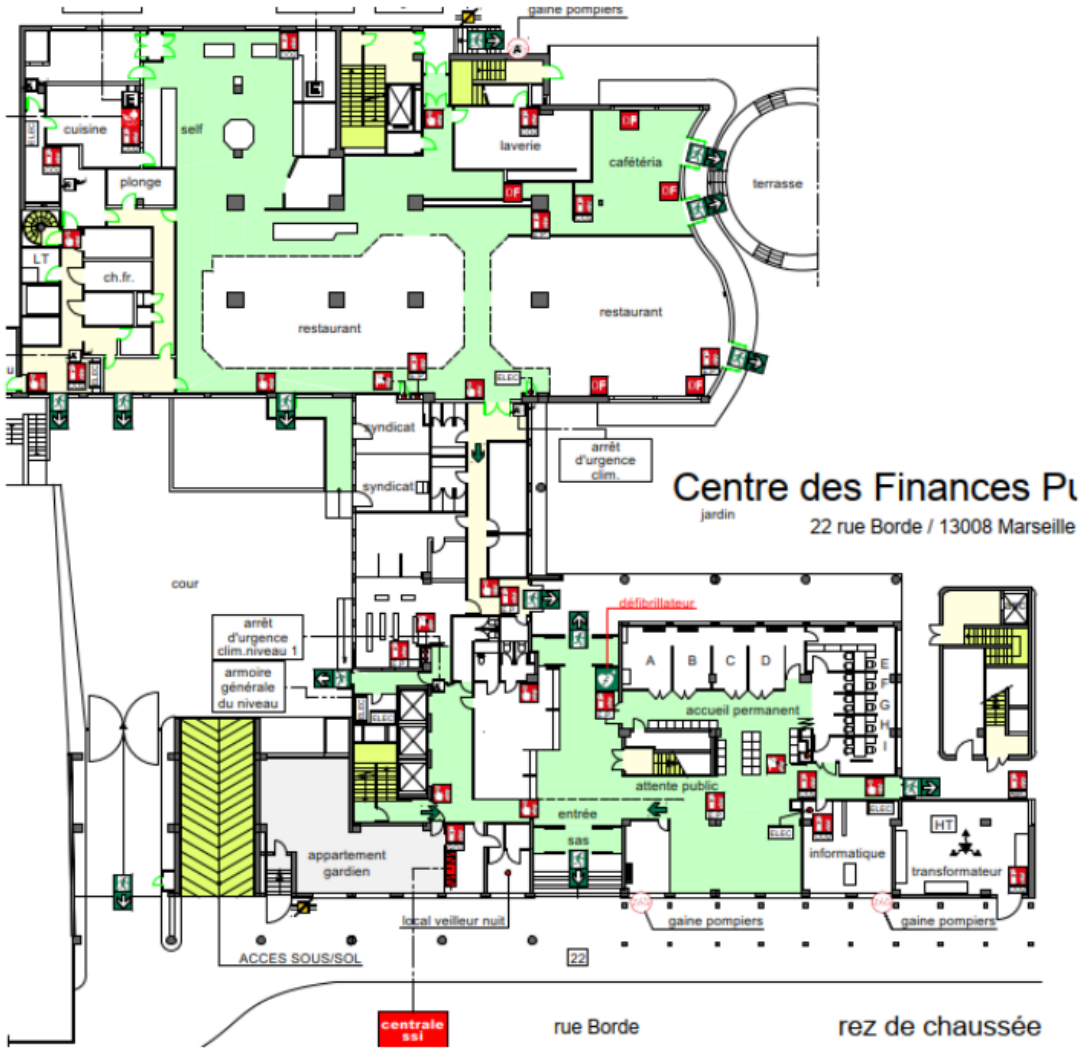
PLANCHE DE REPERAGE TECHNIQUE

La planche de repérage est indissociable du rapport

ADRESSE	AM - DRFIP 22 BORDE 22 RUE BORDE 13008 MARSEILLE 8EME ARRONDISSE	
Localisation 22 RUE BORDE > RDC	Date visite	Le 11/09/2026
	Auteur	Fateh BOUFENCHOUCHE
	N° dossier	34199717/S1/1
	Planche	1 / 7
	Indice	1

Vue utilisée :

Matériaux et produits contenant de l'amiante :



LEGENDE	Prélèvement positif	Prélèvement négatif	Sondage	Inaccessibilité	Observation

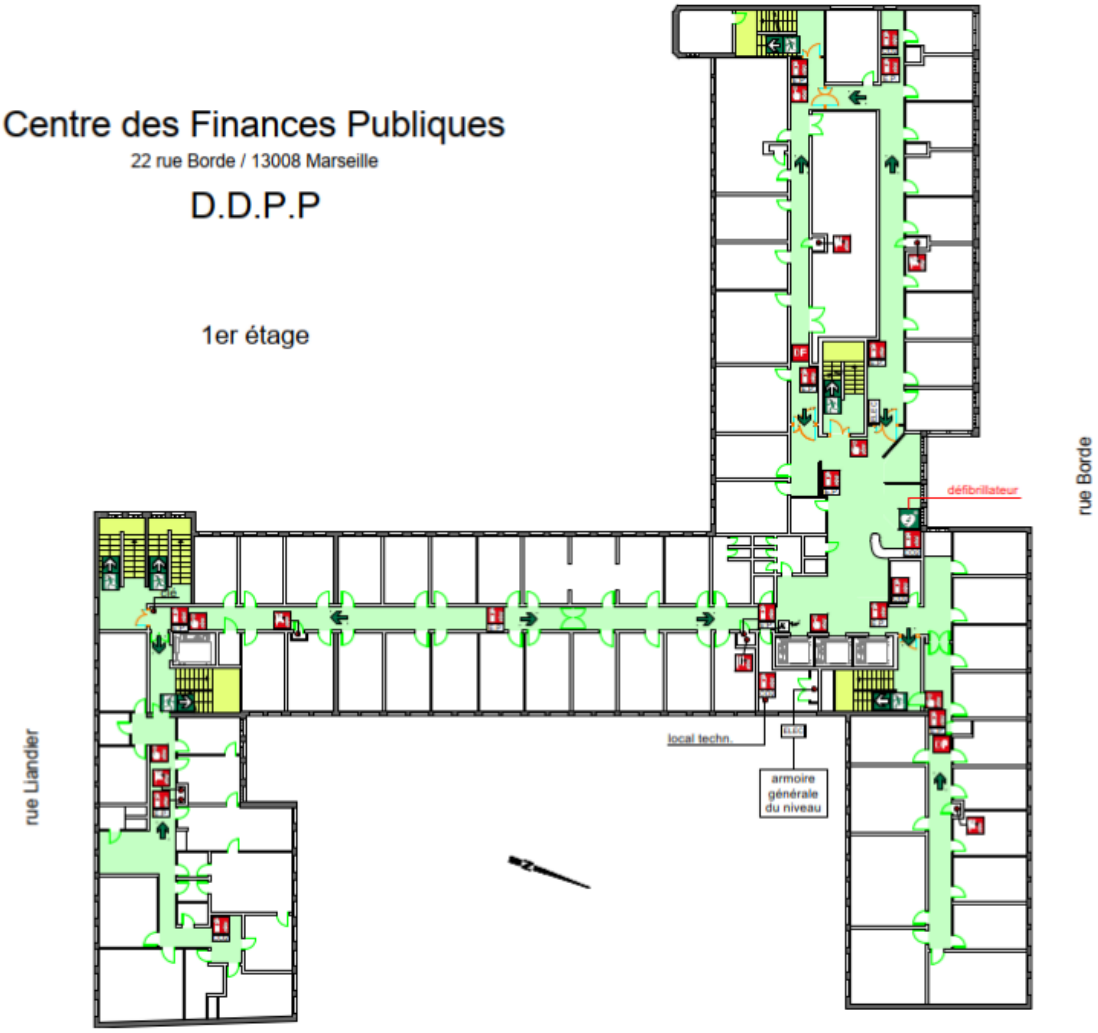
PLANCHE DE REPERAGE TECHNIQUE

La planche de repérage est indissociable du rapport

ADRESSE	AM - DRFIP 22 BORDE 22 RUE BORDE 13008 MARSEILLE 8EME ARRONDISSE	
Localisation 22 RUE BORDE > Etage 1	Date visite	Le 11/09/2026
	Auteur	Fateh BOUFENCHOUCHE
	N° dossier	34199717/S1/1
	Planche	2 / 7
	Indice	1

Vue utilisée :

Matériaux et produits contenant de l'amiante :



LEGENDE	Prélèvement positif	Prélèvement négatif	Sondage	Inaccessibilité	Observation

Copyright BUREAU VERITAS

Date du rapport : 24/09/2026
Rapport N°:34199717/S1/1

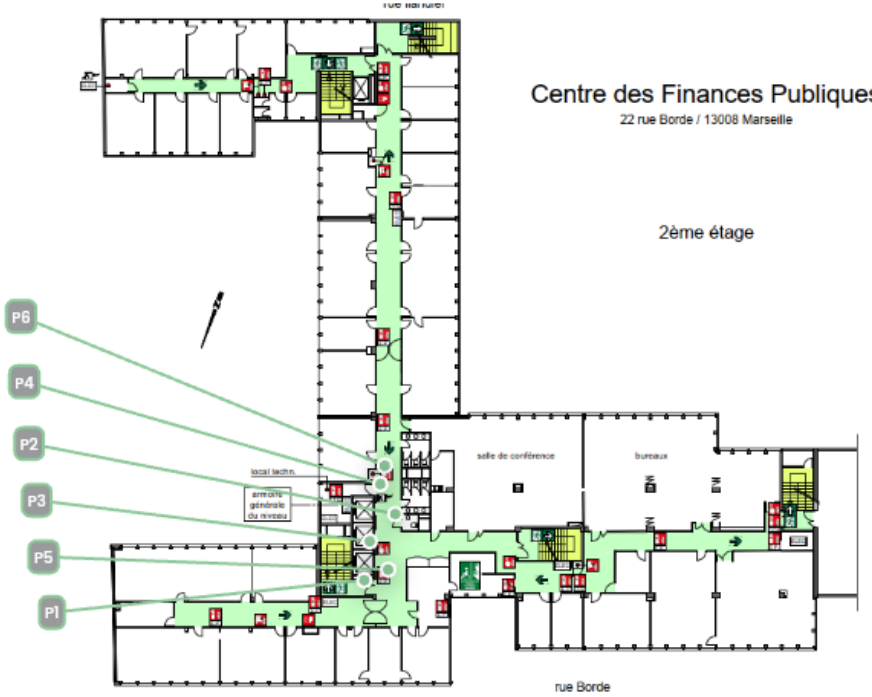
PLANCHE DE REPERAGE TECHNIQUE

La planche de repérage est indissociable du rapport

ADRESSE	AM - DRFIP 22 BORDE 22 RUE BORDE 13008 MARSEILLE 8EME ARRONDISSE	
Localisation 22 RUE BORDE > Etage 2	Date visite	Le 11/09/2026
	Auteur	Fateh BOUFENCHOUCHE
	N° dossier	34199717/S1/1
	Planche	3 / 7
	Indice	1

Vue utilisée :

Matériaux et produits contenant de l'amiante :



LEGENDE	Prélèvement positif	Prélèvement négatif	Sondage	Inaccessibilité	Observation

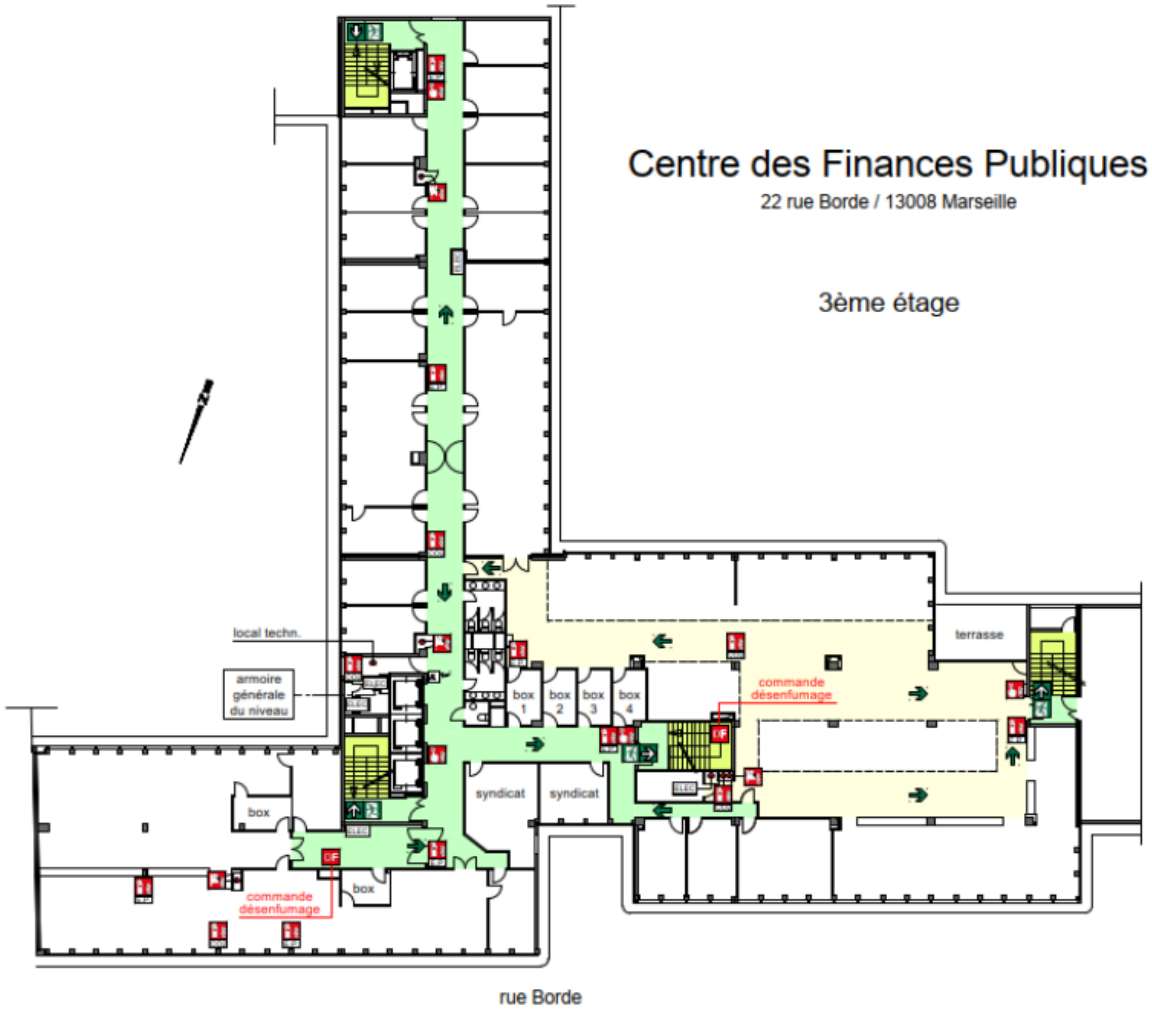
PLANCHE DE REPERAGE TECHNIQUE

La planche de repérage est indissociable du rapport

ADRESSE	AM - DRFIP 22 BORDE 22 RUE BORDE 13008 MARSEILLE 8EME ARRONDISSE	
Localisation 22 RUE BORDE > Etage 3	Date visite	Le 11/09/2026
	Auteur	Fateh BOUFENCHOUCHE
	N° dossier	34199717/S1/1
	Planche	4 / 7
	Indice	1

Vue utilisée :

Matériaux et produits contenant de l'amiante :



LEGENDE	Prélèvement positif	Prélèvement négatif	Sondage	Inaccessibilité	Observation

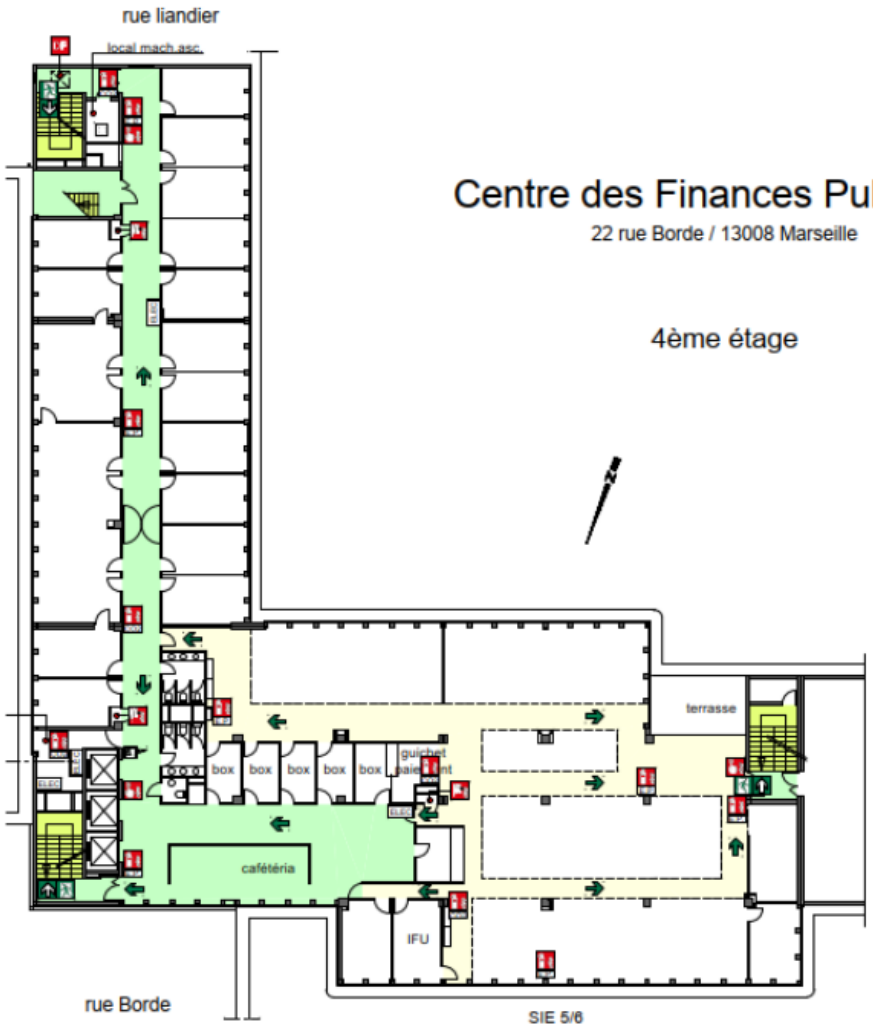
PLANCHE DE REPERAGE TECHNIQUE

La planche de repérage est indissociable du rapport

ADRESSE	AM - DRFIP 22 BORDE 22 RUE BORDE 13008 MARSEILLE 8EME ARRONDISSE	
Localisation 22 RUE BORDE > Etage 4	Date visite	Le 11/09/2026
	Auteur	Fateh BOUFENCHOUCHE
	N° dossier	34199717/S1/1
	Planche	5 / 7
	Indice	1

Vue utilisée :

Matériaux et produits contenant de l'amiante :



LEGENDE	Prélèvement positif	Prélèvement négatif	Sondage	Inaccessibilité	Observation

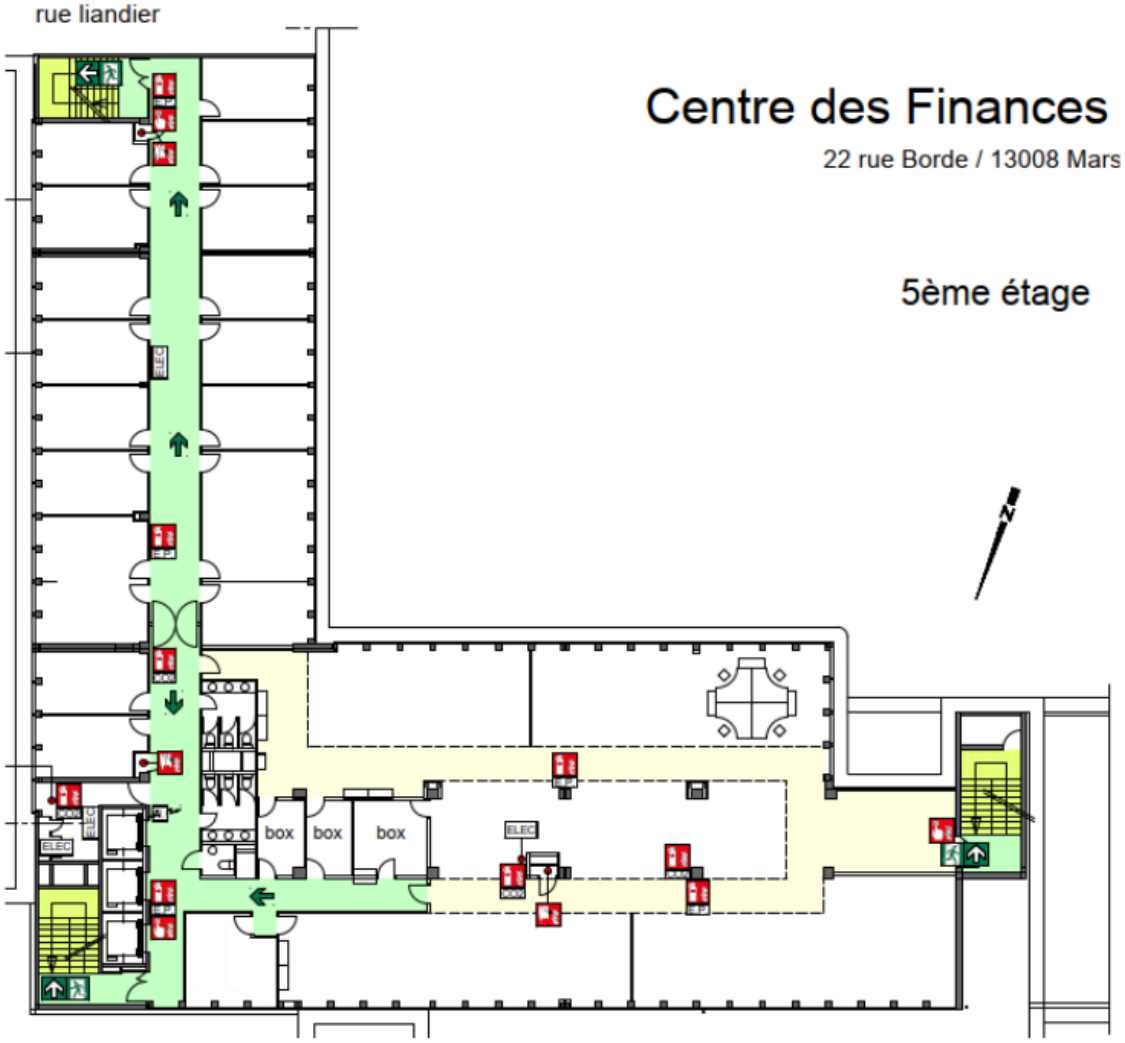
PLANCHE DE REPERAGE TECHNIQUE

La planche de repérage est indissociable du rapport

ADRESSE	AM - DRFIP 22 BORDE 22 RUE BORDE 13008 MARSEILLE 8EME ARRONDISSE	
Localisation 22 RUE BORDE > Etage 5	Date visite	Le 11/09/2026
	Auteur	Fateh BOUFENCHOUCHE
	N° dossier	34199717/S1/1
	Planche	6 / 7
	Indice	1

Vue utilisée :

Matériaux et produits contenant de l'amiante :



LEGENDE	Prélèvement positif	Prélèvement négatif	Sondage	Inaccessibilité	Observation

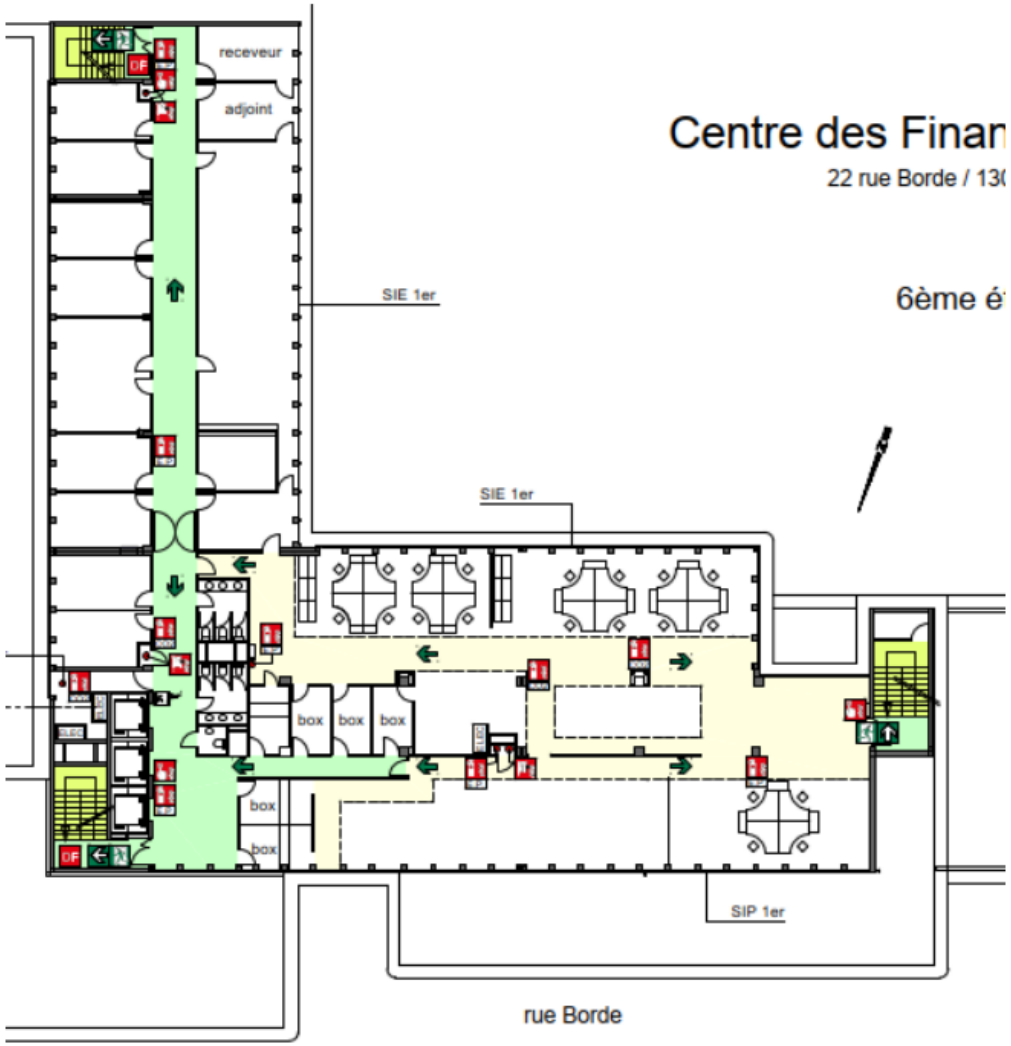
PLANCHE DE REPERAGE TECHNIQUE

La planche de repérage est indissociable du rapport

ADRESSE	AM - DRFIP 22 BORDE 22 RUE BORDE 13008 MARSEILLE 8EME ARRONDISSE	
Localisation 22 RUE BORDE > Etage 6	Date visite	Le 11/09/2026
	Auteur	Fateh BOUFENCHOUCHE
	N° dossier	34199717/S1/1
	Planche	7 / 7
	Indice	1

Vue utilisée :

Matériaux et produits contenant de l'amiante :



LEGENDE	Prélèvement positif	Prélèvement négatif	Sondage	Inaccessibilité	Observation

7.6. Rapport d'analyse du laboratoire

eurofins | Analyses pour le Bâtiment

BUREAU VERITAS EXPLOITATION SAS
Fateh BOUFENCHOUCHE
Les Algorythmes Bât. Pythagore
2000 Route Des Lucioles - CS 80055
06901 SOPHIA ANTIPOLIS CEDEX

Notre référence : AR-26-KE-037196-01

Numéro de dossier : 26KE026379
Référence de dossier : 1510797386/34199717/S1/1/1_34199717/1/1

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-joint le rapport d'analyse relatif à l'échantillon suivant :

- N° 26KE026379-001 - Référence *BV3ME5702 Réf. Prel : P1 22 RUE BORDE - Etage 2 - locaux techniques/Revêtements de sol : Sols coulés à base ciment - (Ciment/Beige, Gris)*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Environment Testing Polska

- N° 26KE026379-002 - Référence *BV3ME5703 Réf. Prel : P2 22 RUE BORDE - Etage 2 - locaux techniques/Revêtements de sol : Sols coulés à base ciment - (Ciment/Beige, Gris)*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Environment Testing Polska

- N° 26KE026379-003 - Référence *BV3ME5704 Réf. Prel : P3 22 RUE BORDE - Etage 2 - locaux techniques/Murs et cloisons maçonnées "en dur" : Enduits projetés/talochés murs - (Ciment/Beige, Gris)*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Environment Testing Polska

- N° 26KE026379-004 - Référence *BV3ME5705 Réf. Prel : P4 22 RUE BORDE - Etage 2 - locaux techniques/Murs et cloisons maçonnées "en dur" : Enduits projetés/talochés murs - (Ciment/Beige, Gris)*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Environment Testing Polska

- N° 26KE026379-005 - Référence *BV3ME5706 Réf. Prel : P5 22 RUE BORDE - Etage 2 - locaux techniques/Plafonds : Enduits projetés/talochés plafonds - (Ciment/Beige, Gris)*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Environment Testing Polska

eurofins | Analyses pour le Bâtiment

- N° 26KE026379-006 - Référence *BV3ME5707 Réf. Prel : P6 22 RUE BORDE - Etage 2 - locaux techniques/Plafonds : Enduits projetés/talochés plafonds - (Ciment/Beige, Gris)*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Environment Testing Polska

Vous souhaitant bonne réception,

Cordialement,

Votre laboratoire Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud SAS

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud SAS
75 Avenue de Pascalet
F-30310 Vergèze
Tél: +33 (0) 6 71 45 41 94 - Fax: - - Site Web: https://www.eurofins.fr/amiante/analyses/
S.A.S. au capital de 1 600 000€ RCS Nîmes SIRET 804 354 819 00018 TVA FR28 804 354 819 APE 7120B

eurofins

Eurofins Environment Testing Polska Sp. z o.o.

AB 1609

EUROFINS ANALYSES POUR LE BATIMENT SUD SAS
Analyses EABS
75C Avenue de Pascalet
30310 VERGEZE

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-26-RI-062411-01
Référence laboratoire N° : 26RI063022
Reçu au laboratoire le : 22/09/2026
Date d'analyse : 23/09/2026
Référence dossier Client:26KE026379 - 1510797386/34199717/S1/1/1_34199717/1/1

Date d'émission de rapport : 24/09/2026 6:22
Référence de suivi du dossier N° : 26KE026379
Date de réception :18/09/2026

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
001	26KE026379-001 - BV3ME5702 Réf. Prel : P1 22 RUE BORDE - Etage 2 - locaux techniques/Revêtements de sol : Sols coulés à base ciment - (Ciment/Beige, Gris)	Matériau semi-dur (blanc) ; matériau (beige) ; matériau souple (blanc) ; matériau semi-dur de type plâtre (blanc)	**MET** / YGS2	1 / 1	Calcination et/ou attaque chimique et/ou mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
002	26KE026379-002 - BV3ME5703 Réf. Prel : P2 22 RUE BORDE - Etage 2 - locaux techniques/Revêtements de sol : Sols coulés à base ciment - (Ciment/Beige, Gris)	Matériau souple (blanc) ; matériau (beige) ; matériau semi-dur de type plâtre (blanc) ; matériau semi-dur (gris)	**MET** / YGS2	1 / 1	Calcination et/ou attaque chimique et/ou mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 4 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai tels qu'ils ont été reçus au laboratoire. Les essais identifiés par le symbole * ne sont pas inclus dans la portée d'accréditation.

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-26-RI-062411-01 | Date d'émission de rapport : 24/09/2026 6:22 |
Référence laboratoire N° : 26RI063022 | Référence de suivi du dossier N° : 26KE026379
Reçu au laboratoire le : 22/09/2026 | Date de réception :18/09/2026
Date d'analyse : 23/09/2026
Référence dossier Client:26KE026379 - 1510797386/34199717/S1/1/1_34199717/1/1

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
003	26KE026379-003 - BV3ME5704 Réf. Prel : P3 22 RUE BORDE - Etage 2 - locaux techniques/Murs et cloisons maçonnées "en dur" : Enduits projetés/talochés murs - (Ciment/Beige, Gris)	Matériau semi-dur (blanc) ; matériau semi-dur (beige) ; matériau dur de type mortier, béton, chape (beige)	**MET** / YGS2	1 / 1	Calcination et/ou attaque chimique et/ou mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
004	26KE026379-004 - BV3ME5705 Réf. Prel : P4 22 RUE BORDE - Etage 2 - locaux techniques/Murs et cloisons maçonnées "en dur" : Enduits projetés/talochés murs - (Ciment/Beige, Gris)	Matériau semi-dur (blanc) ; matériau semi-dur (beige) ; matériau dur de type mortier, béton, chape (beige)	**MET** / QVA5	1 / 1	Calcination et/ou attaque chimique et/ou mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
005	26KE026379-005 - BV3ME5706 Réf. Prel : P5 22 RUE BORDE - Etage 2 - locaux techniques/Plafonds : Enduits projetés/talochés plafonds - (Ciment/Beige, Gris)	Matériau (gris) ; matériau semi-dur (blanc)	**MET** / YGS2	1 / 1	Calcination et/ou attaque chimique et/ou mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 4 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai tels qu'ils ont été reçus au laboratoire. Les essais identifiés par le symbole * ne sont pas inclus dans la portée d'accréditation.

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-26-RI-062411-01 | Date d'émission de rapport : 24/09/2026 6:22 | Page3/4
Référence laboratoire N° : 26RI063022 | Référence de suivi du dossier N° : 26KE026379
Reçu au laboratoire le : 22/09/2026 | Date de réception :18/09/2026
Date d'analyse : 23/09/2026
Référence dossier Client:26KE026379 - 1510797386/34199717/S1/1/1_34199717/1/1

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
006	26KE026379-006 - BV3ME5707 Réf. Prel : P6 22 RUE BORDE - Etage 2 - locaux techniques/Plafonds : Enduits projetés/talochés plafonds - (Ciment/Beige, Gris)	Matériau (gris) ; matériau semi-dur (blanc)	**MET** / YGS2	1 / 1	Calcination et/ou attaque chimique et/ou mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

MET: Détermination des Fibres d'amiante. Détection et identification par Microscopie Electronique à Transmission équipée d'un Analyseur en dispersion d'énergie des rayons X (META) réalisée à partir de la norme : NFX 43-050 : Juillet 2021.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 4 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai tels qu'ils ont été reçus au laboratoire. Les essais identifiés par le symbole * ne sont pas inclus dans la portée d'accréditation.

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-26-RI-062411-01 | Date d'émission de rapport : 24/09/2026 6:22 | Page4/4
Référence laboratoire N° : 26RI063022 | Référence de suivi du dossier N° : 26KE026379
Reçu au laboratoire le : 22/09/2026 | Date de réception :18/09/2026
Date d'analyse : 23/09/2026
Référence dossier Client:26KE026379 - 1510797386/34199717/S1/1/1_34199717/1/1

NB 1 : Les informations de traçabilité sont disponibles sur demande. Il est à noter que ce rapport en français est une copie de la version originale du rapport en langue polonaise et stockée en interne par le laboratoire.
NB 2 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse, ceci afin d'éviter le risque d'inter-contamination. Les raisons de cette non séparation peuvent être : la trop grande adhérence des couches entre elles, des couches trop fines, le manque de matière d'une des couches, l'état de conservation dégradé d'une des couches.
NB 3 : Le présent rapport ne mentionne que les analyses conclusives. Toutefois, conformément à son offre et à l'arrêté du 1er octobre 2019, le laboratoire met en œuvre les deux techniques MOLP et META sur tous les échantillons massifs . La mention sur le rapport d'une technique d'analyse par MET indique que les échantillons ont été traités selon l'annexe 2 du guide HSG 248 (MOLP) mais sans aboutir à un résultat conclusif.
NB 4 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et /ou en MET) est de 0.1% en masse.
NB 5 : "Fibres d'amiante non détectées" au MOLP, signifie que la couche peut renfermer une teneur inférieure à la limite de détection garantie de fibre d'amiante optiquement observable.
Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir un diamètre supérieur à 0,2 µm.
"Fibres d'amiante non détectées" au MET signifie que la couche peut renfermer une teneur inférieure à la limite de détection garantie de fibre d'amiante.
NB 6 : La portée d'accréditation du laboratoire est référencée sous le n° AB 1609 et est disponible sur https://pca.gov.pl/.
NB 7 : Le prélèvement relève de la responsabilité du client.
NB 8 : Analyse réalisée dans le cadre des textes réglementaires suivants : Décret n° 2017-899 du 9 mai 2017, Décret n° 2019-251 du 27 mars 2019, Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011, Arrêté du 1er octobre 2019 (JORF n°0245 du 20 octobre 2019 texte n° 18) modifié par l'Arrêté du 26 décembre 2019, Arrêté du 25 juillet 2022 (JOFR n°0238 du 13 octobre 2022, texte n°10),), Arrêté du 3 juin 2025 (JORFN°0152 du 2 juillet 2025 texte N° 8).
NB 9 : Le rapport est établi dans le cadre du cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du 1er octobre 2019 à savoir la détection et l'identification d'amiante délibérément ajouté dans les matériaux et produits manufacturés. Dans ce cadre l'indication 1/1 en META signifie que deux prises d'essais ont été réalisées et mélangées dans une préparation unique qui conduit à l'obtention d'une seule grille.

Validé et approuvé par :



Olivia Pietras
Chef d'équipe

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 4 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai tels qu'ils ont été reçus au laboratoire. Les essais identifiés par le symbole * ne sont pas inclus dans la portée d'accréditation.
Eurofins Environment Testing Polska Sp. z o.o.
Al. Wojska Polskiego 90
82-200 Malbork, POLSKA